

Dictionnaires provençaux inédits du XVIIIe siècle

Autor(en): **Stéfanini, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **28 (1964)**

Heft 109-110

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DICTIONNAIRES PROVENÇAUX INÉDITS DU XVIII^e SIÈCLE

Le titre de cette communication est celui de la dernière étude publiée dans nos *Annales* par mon maître Brun dont le Congrès a salué la mémoire dans sa séance inaugurale.

Qu'il me soit permis de voir là plus qu'une coïncidence, plus qu'un hasard pieux, la preuve d'une influence décisive du maître sur le disciple et d'évoquer une nouvelle fois devant vous le souvenir de ce grand romaniste.

Deux dates, deux œuvres délimitent l'histoire de la lexicographie provençale au XVIII^e siècle : 1723 qui voit paraître le *Dictionnaire* de Pellas, 1785 où Achard publie le sien. Entre les deux, de nombreuses tentatives dont les traces se retrouvent dans nos bibliothèques. A. Brun a étudié l'œuvre du P. Puget, confrère et successeur de Pellas. Nous voudrions, à notre tour, ajouter quelques noms à la bibliographie de von Wartburg (que je regrette de ne pouvoir saluer aujourd'hui) et rattacher certaines de ces entreprises aux tendances de la lexicographie provençale de cette époque.

Pellas, dit P. J. de Haitze, dans sa *Bibliothèque Joséphine* (ms. Méjanes 310 et 1203), aussitôt après la publication de son lexique, s'était remis à la tâche et avait rédigé un important supplément signalé par les bibliographes contemporains (dans le cabinet de l'auteur, cad. chez les Minimes d'Aix). Qu'est devenu ce supplément ? Est-il passé intégralement dans le dictionnaire du P. Puget ? Je ne saurais le dire. En revanche, il existe un autre supplément au Pellas, mais qui n'est pas de Pellas : il figure à la suite de l'exemplaire de Pellas conservé à l'Imguimbertaine, relié de telle sorte que rien, pas même la tranche, ne le distingue du corps du livre : aussi a-t-il échappé à la vigilance du rédacteur du catalogue des mss., bien que deux bibliothécaires de Carpentras au moins en aient connu l'existence. Notre collègue R. Dumas m'apprend, en effet, qu'O. Vitalis le signale à Requien (lettre du 1^{er} juin 1841) à l'intention d'Honorat et que Lambert (lettre

au même du 7 janvier 1845) le fait copier¹. La copie se trouve au Musée Calvet (ms. 2692). L'auteur de ce supplément déclare dans sa préface que Pellas a fait une œuvre très utile mais valable pour le seul parler d'Aix. Lui se propose de noter la langue du Comtat, plus précisément celle de la capitale Carpentras. De fait, en 192 p. (+ un complément), il note non seulement des différences d'ordre général comme la finale *-ien* pour l'aixoïse *-ion*, mais surtout de vocabulaire et à ce titre son répertoire mérite d'être étudié de près par les dialectologues et les historiens du provençal.

Pellas avait rédigé son dictionnaire à des fins pratiques, dans l'intérêt, évidemment, des « Français » que leur ministère ou leurs fonctions appelaient en Provence, mais d'abord et surtout pour ses compatriotes à qui il voulait apprendre les équivalents, dans la langue nationale, des termes provençaux (cf. sa préf.). Ce même désir d'enseigner le français à partir du provençal inspire une série de glossaires. Citons celui du ms. 2693 du Musée Calvet. C'est un cahier commencé dans les deux sens. D'un côté, on a une liste de mots français rares (du genre de ceux que l'abbé Prévost réunit, en un nombre infiniment plus grand, dans son *Manuel lexique* de 1750, considérablement augmenté en 1755). En retournant le cahier, on trouve des traductions provençales pour ces termes. Comment rendre, par exemple, *abstème* : tout simplement par *bèu l'aigo*.

On retrouve la même méthode et le même recours, en général, aux périphrases, dans le glossaire de Clément le Cadet (Musée Calvet, ms. 2974), rédigé, semble-t-il, en dialecte d'Avignon : *èpeler* est ainsi traduit par *counta lei letros per nen faire dei mots*.

Au contraire, on a un travail véritablement scientifique, un dictionnaire provençal rédigé pour le seul amour de la langue (et l'auteur ne semble pas avoir essayé de le faire imprimer) dans l'œuvre de Barrigue de Montvallon (ms. Méjanes 1664 [1529]). L'existence en est connue depuis longtemps : Achard, dans sa préface, déclare avoir utilisé pour rédiger son dictionnaire celui de Germain (nous n'en parlons pas ici, c'est un domaine réservé à René Jouveau) et celui de Barrigue de Montvallon.

Un mot sur le personnage : un des grands magistrats provençaux du temps, né à Marseille, passé très vite à Aix où il fait ses études, puis sa carrière, résidant d'ailleurs souvent sur sa terre de Montvallon (canton de Vitrolles,

1. L'exemplaire de Pellas est encore, à cette date, la propriété de Barçilon.

sur la route de Marignane) (cela pour fixer les limites dialectales); un des principaux acteurs dans les querelles entre les Jésuites et leurs adversaires, notamment lors du procès Girard contre La Cadière et lors de la suppression de l'ordre. Marié à une Boyer d'Aiguille, c'est un ultramontain convaincu (le fait mérite d'être noté : on voit qu'il ne fait pas le moindre obstacle à la passion pour le provençal). Il a rédigé des commentaires juridiques, mais il occupe ses loisirs à écrire des poèmes en provençal. Il a, sur sa langue maternelle, des idées très précises : c'est une langue rude, rugueuse comme le terroir où on la parle : « fouéssou roumi, fouéssou argieláu, pau de flous, quâsi trôou de sau, de mêou et de douçour, pagàire » (*ms. c.*, p. 305).

Aucune difficulté pour dire en provençal du mal de quelqu'un, beaucoup de peine pour dire du bien. Ainsi, voulant écrire, en 1744 (relevons cet élément de datation) des vers sur le retour à la santé du Roi, il constate que si l'on compare celui-ci à Alexandre, si on le dit vaillant comme César, bon comme Titus, on tombe aussitôt, en provençal, dans l'enflure. Aussi exprimera-t-il très simplement sa joie.

Il a écrit, comme la plupart des amateurs de parlars locaux, à cette époque, des fables (qu'éditera, nous l'espérons, l'Institut d'études provençales d'Aix). Il les a voulues plus vraisemblables que celles de La Fontaine, toujours par souci de rester fidèle à l'esprit de sa langue, terre à terre, solidement attachée au bon sens paysan, moins propre que le français à être « égayée ».

Que vaut son dictionnaire ?

Si l'on examine, par exemple, les mots commençant par B (la comparaison serait moins probante avec A qui commence grand nombre de composés), on constate qu'il en note 522, alors que Pellas — qu'il connaît — en relevait plus de 700 et qu'Achard en donnera plus de 1300. D'où vient cette différence ? — C'est que Barrigue, semble-t-il, élimine soigneusement tout ce qui est simple transposition du français, comme les abstraits en *-men*, transcrivant *-ment*. Et c'est là, sans doute, un premier intérêt de l'ouvrage : il donne probablement le bon usage provençal du temps.

Il présente aussi un intérêt étymologique. M. J. Orr, si sévère pour Ménage, le serait encore plus pour Montvallon. Mais, manifestement, celui-ci n'attache pas grande importance à ses étymologies. Peu de gens voyaient alors l'intérêt des recherches historiques sur le langage : Ménage était généralement considéré comme un pauvre homme. Barrigue note négligemment à côté du mot provençal un étymon latin (*abaious* ou *hubaious* :

humide, aqueux. Lat. *aquosus* ou *ab aqua*), parfois italien (c'est un bon italianisant, nous avons de lui une correspondance avec une M^{me} de Buononomi) (*achupar* : prendre, saisir. Ital. *acciappare*) ou espagnol (*acabar* : terminer, achever, finir. Esp. *acabar*), visiblement non pour résoudre un problème historique d'origine, mais pour aider la mémoire, suggérer un simple rapprochement.

Du point de vue lexicographique, le syntacticien que je suis ne prétend pas apprécier l'intérêt de l'ouvrage. Mais puisque j'ai noté les manques par rapport à Achard, je relèverai deux termes qui ne figurent pas dans le dictionnaire de 1785 :

« *bagat* : celui qui sert de jouet aux autres, dont on se moque ouvertement ; à cause qu'au jeu des tarots le bagat est le plus petit des triomphes ; — le plus petit des triomphes au jeu des Tarots. Le bateleur.

barbarudo : sorte d'accoutrement pour garantir de la piquûre des abeilles du lat. *barbam reddo* ou *rego* . »

Voilà ce que peut apprendre un examen superficiel de l'ouvrage. Il vaudrait la peine de l'étudier de plus près pour essayer de retrouver l'ensemble des préoccupations, l'horizon intellectuel, si l'on ose dire, d'un gentilhomme provençal du XVIII^e siècle. Non que je prétende, rassurez-vous, pouvoir conclure du vocabulaire à la vie de l'esprit. Je ne suis pas de ceux qui prétendent que, pour dire « le soleil se lève à 6 heures », il faut ignorer Copernic. Certaines omissions, d'autre part, peuvent révéler simplement la maladresse du lexicographe, l'absence de rigueur de sa méthode. La lecture de l'ouvrage, cependant, trahirait sans doute l'auteur bien davantage que ne le laisserait prévoir le caractère, en principe impersonnel, du travail.

Aix-en-Provence

Jean STÉFANINI.